



## MAEC Système / Comment diminuer son IFT Hors Herbicides (fongicides et insecticides) sur céréales ?

GT Elorn MAEC / 1 mars 2016 à Daoulas.

La Chambre d'agriculture et Arvalis testent annuellement l'efficacité des phytosanitaires sur Céréales. Les résultats sont publiés pour vous aider à définir vos itinéraires techniques de traitement ou pour analyser les conseils de vos prescripteurs.

### 1 / Mettre en place une stratégie à 1 ou 2 traitements

#### Choisir son itinéraire ou comprendre les préconisations de son technicien

La Chambre d'Agriculture et Arvalis font un tri avec les meilleurs matières actives. Le programmes fongicides 2016 apparaissent en février sur terra et sont téléchargeables sur le site internet de la Chambre d'agriculture.

<http://www.bretagne.synagri.com/29/synagri/agronomie-grandes-cultures>

Exemple pour 2016 :

#### → Stratégies à 2 passages, en cas d'attaque précoce d'oïdium et/ou de rouille, non exhaustif

2 nœuds (T1)	Début Epiaison (T2)	Prix €/ha	IFT
CAPALO 0.7 à 0.9 (***) CEANDO 0.7 à 0.8 (***) CHEROKEE 1 à 1.2 (*) OSIRIS WIN 1.2 à 1.5 (*)	AVIATOR XPRO 0.4 à 0.6 FANDANGO S 1 à 1.2 MADISON 0.5 à 0.6	60 à 75	0.8 à 2.2
CHEROKEE 1 à 1.2 (*) FANDANGO S 0.8 à 1 JOAO 0.25 à 0.3 + FLEXITY 0.2 (***)	ADEXAR 0.6 à 0.7 (*) LIBRAX 0.6 à 0.7 OPUS NEW 0.8 à 1 (*) OSIRIS WIN 1.4 à 1.6 (*)		

Pour comparer avec les préconisations du prescripteur, il faut connaître le noms des substances actives pour cela aller sur le site : <https://ephy.anses.fr>



**ADEXAR** BASF FRANCE SAS

N° D'AMM :  
2110170

TYPE DE PRODUIT :  
PPP

STATUT DU PRODUIT :  
Produit de référence

SECONDS NOMS COMMERCIAUX : INPAXAR, TENAX XM

### Substances actives et formulation

#### COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

époixiconazole (Epoixiconazole) 62,5 g/L

fluxapyroxad (Fluxapyroxad) 62,5 g/L

## 2/ Calculer son IFT prévisionnel

Voir fiche du ministère pour les méthodes de calcul de l'IFT à noter que :

- Le traitement de semences compte pour IFT = 1
- Si dose homologuée variable selon la cible bien prendre en compte la bonne dose homologuée et surtout penser à préciser la cible dans votre cahier d'enregistrement de pratiques
- IFT ce calcul en prenant en compte les surfaces en céréales, maïs, prairies temporaires et prairies entrant dans une rotation longue (PRL)

## 3 / Adapter sa stratégie selon l'année et les pressions sanitaires

### Regarder le Bulletin de Santé du Végétal.

Il paraît tous les mercredis, il est possible de les recevoir le "BSV - Grandes Cultures" par mail



<http://www.bretagne.synagri.com/ca1/synagri.nsf/TECHDOCPARCLEF/00018261?OpenDocument&P1=00018261&P2=&P3=&P4=PAGE&SOURCE=1>

Il permet de connaître l'état sanitaire des céréales dans votre secteur pour déclencher le premier traitement. Plus on repoussera le premier traitement moins on utilisera de produit.

**Points clés à retenir :**

- ☆ Au-delà des doses, des matières actives ou des variétés, le plus important pour être efficace est donc diminuer ces apports est de **traiter dans de bonnes conditions (60% d'humidité, pas de vent)**
- ☆ Fixer vous un coût de traitement à ne pas dépasser, les études montrent que passer une certaines sommes autour de 50 € Il n'y a plus de gain en terme de production.
- ☆ Viser une dose en plusieurs passages
- ☆ Choisir une variété résistante
- ☆ Investir plus sur le 2ème passage que sur le 1<sup>er</sup>.

Des questions techniques ?

Vous pouvez joindre Odile Le Du à la Chambre d'Agriculture : 06 85 93 13 26